

**EUROPEAN COMMITTEE OF SOCIAL RIGHTS  
COMITE EUROPEEN DES DROITS SOCIAUX**

**SYNOPSIS**

**COMITE EUROPEEN DES DROITS SOCIAUX (CEDS), 346<sup>E</sup> SESSION**

**Date** 20/01/2025 - 23/01/2025

**Type d'activité** Procédures de suivi

**Lieu** Strasbourg, France

**Direction (Service)** DGI Droits de l'homme et État de droit (Département des droits sociaux)

**Origine/Remarques de la DG** Le Comité européen des droits sociaux est établi par la Charte sociale européenne. Il est composé de 15 experts indépendants. Il travaille sur deux objectifs spécifiques : traiter les réclamations collectives et examiner les rapports nationaux sur l'application de la Charte sociale européenne en vue de se prononcer sur la conformité des situations nationales au regard de la Charte

- Objectif(s)**
- Examiner les réclamations collectives en cours.
  - Finaliser et adopter le rapport ad hoc sur la crise du coût de la vie.
  - Examiner les développements relatifs à la procédure sur les dispositions non acceptées (mise en œuvre de l'article 22 de la Charte de 1961).
  - Décider de la répartition des responsabilités du rapporteur et de la composition des sous-comités.
  - Examiner les projets de questions ciblées avant leur transmission aux Etats parties concernés (les 16 Etats liés par la procédure de réclamation collective).
  - Procéder à l'élection du Bureau.
  - Examiner les projets de commentaires préparés par le Secrétariat sur la Recommandation 517(2024) du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux sur « Communautés vieillissantes -

assurer l'accès à des soins sociaux de qualité pour les personnes âgées ».

## Résultats

- 1) Le Comité a examiné les réclamations collectives en suspens, mais n'a pas pris de décision sur la recevabilité/le bien-fondé.
- 2) Le Comité a adopté le rapport ad hoc sur la crise du coût de la vie.
- 3) Le Comité a examiné les développements relatifs à la procédure sur les dispositions non acceptées et a adopté son rapport concernant la Serbie.
- 4) Le Comité a examiné la liste des questions ciblées à transmettre aux Etats parties concernés (les 16 Etats liés par la procédure de réclamations collectives) après consultation du Comité gouvernemental. Il a décidé d'y apporter quelques modifications et de l'examiner à nouveau lors de la session de mars.
- 5) Le Comité a procédé à des élections et a choisi le nouveau Bureau.
- 6) Le Comité a examiné le projet de commentaires sur la Recommandation 517(2024) du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux sur "Communautés vieillissantes - assurer l'accès à des soins sociaux de qualité pour les personnes âgées"

Le Comité a chargé le Secrétariat de :

## Conclusions/ Suivi

- suivre la procédure de réclamations collectives avec les rapporteurs pour les réclamations en cours ;
- finaliser et de transmettre à la Serbie le rapport sur les dispositions non acceptées;
- préparer l'examen ad hoc en vue de sa publication.

## Participants

Aoife NOLAN, Présidente  
Tatiana PUIU, Vice-présidente  
George THEODOSIS, vice-président  
Kristīne DUPATE, Rapporteure générale  
Karin Møhl LARSEN  
Yusuf BALCI  
Mario VINKOVIC  
Miriam KULLMANN  
Carmen SALCEDO BELTRÁN  
Franz MARHOLD  
Alla FEDOROVA

Grega STRBAN  
Carmen-Constantina NENU  
Olivier DE SCHUTTER  
Kristina KOLDINSKA

**Secrétariat CoE**

Niamh CASEY, exécutif par intérim